

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2012

PROGRAMMATION ET GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 244)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 8

présenté par
M. Eckert

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« l'analyse de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.